



Compte-rendu réunion du Conseil d'Administration du 07 décembre 2016

A Saint Florent Le Viel à l'Abbaye rue Charles de Réneville

Présents:

Département 44: Bouscaud Pascale, Berthume Jacky, Bossard Jean-Paul, Gautier Jean Yves, Brémond Serge, Maheux Jean Paul, Prigent Gabriel, Briand Claude, Lederrey Jack, Basset Jean Paul.

Département 49: Ruault Jean, Bourgeteau Alain, Gautier Henri-Pierre, Pinier Daniel, Saulais Dominique, Lequeux André,.

Département 53: Guilloux Léone, Girard André, Louail Michel

Département 72: Bechepois Jean Claude, Rousselin André, Bréchet Jacky

Département 85: Jacques Alain, Thibaudeau Gérard, Pouclet Christian, Cougnaud Joël, Travadel Jack, Mme Pignon Lecomte.

Excusés: La Fouasse du Vignoble Nantais, Les Bien Faye du Layon Martine et Raymond Florence, Jacques Pinon.

ORDRE DU JOUR

- 1 Bilan de la journée au Lion d'Angers.
- 2 Présentation des conclusions sur les propositions d'assurance
- 3 Présentation de la situation financière de l'Ambassade
- 4 Avancement du site internet de l'Ambassade
- 5 Préparation de l'Assemblée Générale 2017
- 6 Vœux 2017
- 7 Inscriptions des Confréries aux Chapitres des Confréries amies
- 8 Questions Diverses

Début de réunion 09 heures 30

Jean Ruault remercie les fidèles membres présents, excuse ceux qui ont signalé leur absence. La présence à ces réunions indique que le travail effectué est reconnu. Cela encourage le Bureau Exécutif à continuer.

1 Bilan de la journée du Lion d'Angers

Jean Ruault annonce une bonne représentation des Confréries à cette manifestation, 15 Confréries de l'Ambassade présentes pour 53 personnes.

Jacky Berthaume a trouvé la journée très intéressante avec la visite du parcours et un super accueil.

Jean Ruault nous précise que la Société de Courses souhaiterait d'autres participations des Confréries de l'Ambassade, et fait promesse de fournir gratuitement le CD des 2 courses où les Confréries étaient présentes.

Un seul inconvénient, pas facile de coordonner le repas avec l'obligation de présence des Confréries à chaque course.

Jean Ruault nous demande si pour l'année 2017 nous voulons changer l'organisation de la journée festive de l'Ambassade.

Léone Guilloux et André Girard nous proposent de cumuler la journée festive de l'Ambassade, avec le Festival de la Viande à Château-Gonthier (1er weekend end de Septembre).

Dominique Saulais demande de préciser si la date est en milieu de semaine ou un weekend ?. Les membres présents, donnent un accord favorable. Léone et André nous informerons du déroulement de cette manifestation.

Pascal Bouscaud nous fait part de sa déception pour la participation des Confréries de l'Ambassade lors de la dernière Foire de Béré. Henri-Pierre Gautier fait remarquer que des années précédentes, les participants avaient l'impression d'être délaissés, l'accueil était limite.

Jean Ruault demande à Pascal de donner plus de détails pour la manifestation de 2017.

2 Présentation des conclusions sur les propositions d'assurances

Alain Jacques a réalisé un important travail de prospection en prenant contact avec de nombreuses assurances. Il se montre assez déçu par son tour d'horizon. Certaines assurances n'ont même pas daigné répondre, d'autres ne sont pas intéressées: la Maïf, le Crédit Mutuel, certaines n'assurent pas les associations.

Seules deux se montrent proches de notre attente : le S M A C L et la Macif.

Tarifs et propositions

Le SMACL semble très sérieux et très spécialisé, un seul centre à notre écoute.

La Macif a un système inter- régional, c'est un assureur généraliste.

Les garanties: c'est un territoire étendu, défense et recours en UE, corporel dans le monde.

Le Smacl assure 9 dirigeants (150 000 euros+assurance dirigeant pour les membres du bureau, la Maïf assure seulement 6 dirigeants.

L'assurance vestiaire est à voir avec l'organisation, possibilité de local fermé. La Macif propose plusieurs options.

La franchise par sinistre est de 150 € pour le Smacl et de 155 € pour la Macif. La garantie immobilière est de 300 000€ en plus de l'assurance du propriétaire. La Maïf exclue tous les sites classés ou d'une superficie supérieure à 500 m².

Pour la garantie mission automobile, le Smacl rembourse la franchise à hauteur de 500 €, alors que la Maïf rembourse 200 € .

Le tarif est basé sur le budget qui comprend toutes les recettes annuelles de l'association:

Pour le Smacl : de 1 à 10 000 € la cotisation est de 65 €

de 10 001 à 50 000 € la cotisation est de 81 € puis 180 €

pour la Maïf : moins de 8 761€ la cotisation est de 72,44 €

de 8 762 à 43 800 la cotisation est de 89,41 € puis 201 €

Le Conseil Français opte pour l'assurance de 200 €. Un délégué Smacl sera présent à l'AG du Conseil Français des Confréries à TOULON le samedi 25 mars 2017.

Alain nous rappelle que la loi association 2017 va voir son statut modifié pour 2018, actuellement un grand *fourre-tout*. Aussi sur les demandes de changements de statut, il faut bien veiller à préciser que nous sommes d'intérêt général et éviter les termes tel *quorum*, *promouvoir (commerce)*, *société*.

Jean Ruault précise qu'évidemment chaque confrérie est libre du choix de son assurance.

Daniel Pinier nous expose un problème rencontré lors de son mandat de maire: "la cheminée de la mairie s'est écroulée sur son bureau", il n'y a eu aucun problème avec l'assureur Smacl. Serge Brémond félicite Alain pour le travail effectué.

3 Situation financière de l'Ambassade

Henri-Pierre Gautier nous précise 21 Confréries sur 22 sont à jour de leur cotisation mais il reste un problème avec la Confrérie de la Tête de Veau de la Sarthe, il faut peut-être prévoir l'envoi d'une lettre recommandée avec AR. D'autre part la Confrérie des Biens Faye du Layon reste actuellement en sommeil.

La cotisation pour l'année 2017 reste inchangée : 93 Euros.

Il est envisagé que l'Ambassade est sa propre carte bancaire. Le tarif est de 47€ pour l'année. Remarque: le Crédit Agricole propose la gratuité aux associations donc à voir.

4 Avancement du site de l'Ambassade

Daniel Gerboin notre webmaster laisse son rôle à Jean Paul Maheux de la Confrérie de la Tête de Veau de Pornic qui nous donne des informations sur le fonctionnement de leur site "OVER BLOG "

A ce jour il rencontre des problèmes pour la suppression de l'ancien site. Daniel Gerboin devait apporter les clefs USB en sa possessions, mais il était absent à la réunion, affaire à suivre et peut être recontacté Christophe Bastin.

Merci à Jean Yves Gautier pour l'autorisation donnée à Jean Paul Maheux de reprendre le fonctionnement du site de l'Ambassade.

Le site actuel : ambassadeconfreriespaysdelaloire

5 Préparation de l'Assemblée Générale 2017

Pour l'année 2017 ce sera le Maine et Loire qui sera chargé de l'organisation de cette journée. Jean Ruault nous propose la ville de Doué la Fontaine. Elle se déroulera aux cathédrales de la SAULAIE avec un repas à base de fouées puis visite de l'école nationale d'équitation : Le cadre noir de Saumur l'après midi.

La date retenue est le lundi 10 avril 2017, sachant que le samedi précédent 2 confréries organisent leur chapitre, l'Andouillette au Layon et l'Entrecôte Erve et Vègre.

La Confrérie du Nouzillard de la Sarthe serait intéressée par une adhésion à l'Ambassade.

6 Voeux 2017

Jean Ruault nous indique que cette année pour les vœux au Conseil Régional le délai est trop court à voir en début d'année avec les Présidents Régionaux.

Jean en profite pour nous informer que la journée courses (opération Perce-neige) de la Confrérie des Rillauds d'Anjou et Vins de Brissac au Lion d'Angers est fixée le 30 avril 2017.

7 Inscriptions des Confréries aux Chapitres des Confréries amies

Jean invite tout le monde à faire l'effort de s'inscrire au moins 15 jours avant la date proposée par la confrérie qui organise son Chapitre.

8 Questions diverses

Jean nous avise que prochainement chaque membre de confrérie adhérente au Conseil Français des Confréries va posséder une carte pour bénéficier des avantages acquis par le Conseil (réductions, etc.).

Madame Ingrid Angéloglou a contacté des membres du Conseil Français pour programmer une émission de télévision autour de la gastronomie, sujet fort intéressant mais trop flou pour le moment.

Gérard Thibaudeau et Alain Jacques nous confirment la date de leur chapitre, **29 juillet 2017**. Ils insistent pour la soirée du 28 au Puy du Fou avec le spectacle de la Cinescenie, surtout les membres des confréries pour la réservation des places et du car.

Daniel Pinier attire notre attention sur le problème spécifique des allergies, doit-on le signifier sur les invitations en bas du menu avec le rappel concernant l'abus d'alcool?

Il demande si les Grands Maîtres des Confréries doivent porter un signe distinctif lors des Chapitres ?

L'Assemblée Générale du Conseil Français aura lieu à TOULON le samedi 25 mars 2017.

Tous les membres des Confréries sont cordialement invités.

Le Grand Hôtel de Toulon situé à proximité propose une nuitée en chambre double pour un prix de 70 Euros avec petit déjeuner compris. Son parking se trouve proche du lieu des activités, donc pas besoin d'utiliser son véhicule.

Jean nous fait part que l'organisateur d'une croisière a contacté le Conseil Français, mais celui-ci ne donne pas de suite, cette organisation étant privée.

Fin de la Réunion 12 heures

**Après cette réunion constructive, un bon repas nous attend
Au restaurant La Gabelle.**

Le Secrétaire Jean Paul Basset

Mail : fdjpb@orange.fr

Portable: 06 08 58 61 96

